

engouement c'est qu'ici nous n'avons pas ce genre de distraction à notre portée. Il n'y a certainement pas beaucoup de gens en Saskatchewan qui peuvent se permettre ou qui ont la chance de visiter Tobago, mais un grand nombre d'entre eux pourrait visiter et apprécier un parc sur les côtes de la Colombie-Britannique.

Je pourrais ajouter que, en plus de la forte population en Colombie-Britannique, il y a tous les citoyens américains de la côte ouest des États-Unis qui est très proche et qui touche presque ce détroit. Un parc de ce genre serait apprécié et desservirait une importante population. Je pense que certains citoyens de la Saskatchewan l'apprécieraient également. Au lieu d'aller sur la côte du Honduras britannique pour faire trempette, le premier ministre (M. Trudeau) pourrait nager au large de la côte de Colombie-Britannique et s'intéresser aux jolies baigneuses de l'endroit.

**M. Benjamin:** Parlez-nous de ces jolies baigneuses.

**M. Thomson:** Je ne suis pas expert dans la matière. Je pense qu'un parc de cette nature ne serait pas trop cher. Comme l'a suggéré le ministre, au sens national nous possédons déjà les terres immergées. Il ne serait donc pas nécessaire de faire de grandes dépenses. Un tel parc assurerait des recettes considérables aux exploitants touristiques de la région et à toute personne ayant des intérêts dans les sports nautiques. J'aimerais que le ministre continue de soutenir cette idée. Le député de Vancouver Quadra (M. Deachman) et autres personnes intéressées l'appuieraient également. J'aimerais qu'elle soit étudiée par le comité du développement du Nord. J'espère que le ministre montrera un peu plus d'intérêt à cette idée.

J'aimerais aussi commenter les remarques du député des Territoires du Nord-Ouest (M. Orange). La Couronne possède maintenant de vastes étendues de terrain dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Yukon. Avant que cette région ne soit endommagée, je pense qu'il serait bon qu'une partie en soit réservée. Cela coûterait très peu cher et ne nous gênerait pas beaucoup. Si nous attendons que quelqu'un ait des intérêts dans cette région, il demandera à être payé et s'opposera formellement à ce qu'elle soit englobée dans un parc de cette sorte.

Je ne compte pas fixer l'emplacement des parcs ni en définir l'étendue, mais je demande au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi qu'au comité du développement du Nord canadien, d'étudier ces idées très attentivement et de s'interroger sur les mesures à prendre pour protéger l'avenir du Nord canadien, qu'il s'agisse de l'Arctique, du

sous-Arctique ou des autres régions septentrionales. Le faire aujourd'hui nous épargnerait bien des embarras plus tard. D'autres ont traité de bien des parties du projet de loi. Je voulais simplement m'étendre davantage sur ces deux aspects.

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de prendre part au débat. Si je le fais, c'est uniquement à cause des observations que vient de faire le député du NPD. Tous les ministres du Nord canadien du gouvernement précédent et tous ceux du gouvernement actuel, à l'exception du ministre en exercice, ont donné par écrit aux habitants du Yukon l'assurance qu'on n'établirait aucun parc national sur leur territoire tant que les représentants élus du peuple au Conseil législatif du Yukon n'en auraient pas fait la demande et précisé la nature, les dimensions et l'emplacement.

● (9.50 p.m.)

Tous les habitants du Yukon rejettent comme moi l'idée de réserver toute partie du Territoire du Yukon à d'autres fins sans qu'il y ait consultation avec les représentants élus des gens du Yukon et sans que ces représentants prennent part à la décision. Je veux qu'on comprenne bien cela. La majorité des gens du Yukon pensent ainsi et il est connu que le Conseil du Territoire du Yukon appuie ce point de vue. Sauf erreur, le député qui vient tout juste de reprendre son siège a laissé entendre que le gouvernement actuel et un comité parlementaire permanent pourraient prendre une décision unilatérale. Il serait peut-être utile au comité, la prochaine fois qu'il se rendra au Yukon, de solliciter l'opinion des gens qui sont sur place au lieu de tenter de prendre une décision unilatérale.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, je ne compte prendre que deux ou trois minutes. Je prends la parole parce que j'étais de ceux qui sont allés au Yukon lors de la dernière visite qu'y a rendue le comité. J'ai été déçu, c'est le moins que j'en puisse dire, des sentiments exprimés non pas par les membres élus du Conseil, mais par certains membres d'une Chambre de Commerce que nous avons rencontrés. J'ai eu l'impression qu'ils ne voulaient de parcs dans aucune des régions où il y aurait la moindre possibilité à l'avenir de découvrir un gisement minéral important. Si on adopte une pareille attitude—je ne dis pas que ce soit celle du député du Yukon (M. Nielsen); j'espère que non—il n'y aura jamais de parc dans l'Arctique car naturellement il y a toujours la possibilité qu'à un moment donné on trouve quelque part des minéraux dans des conditions qui en permettent l'exploitation commerciale.